

REUNION DE « COORDINATION » LUNDI 3 DECEMBRE 2012

COMPTE RENDU

Présents :

M. Hervé POUNAU	Directeur de la SAEM Super Lioran Développement
M. Henri BARTHELEMY	Conseiller Général
M. Bernard DELCROS	Conseiller Général – Président du Syndicat Mixte du Lioran
Mme Nicole VIGUES	Maire de Laveissière
M. Marc Antoine LE MINH TRIET	Représentant le Conseil Général du Cantal – Directeur des Grands Equipements
M. Bernard PONS	Commune de St Jacques des Blats
M. Roger PIERREVAL	Commune de Laveissière
M. Olivier GENIN	Représentant Lioran Animations
Mlle Sandrine MOURLON	Accueil/Promotion touristique de la SAEM (Ex Office de Tourisme)
M. Daniel CHIROL	Commune de Laveissière
M. Bernard NAIRABEZE	Commune d'Albepierre-Bredons
M. Jérôme CAMPS	Association des commerçants du Lioran – Délégué au Conseil d'administration de la SAEM
M. Frédéric FRANZINI	Services Techniques du Syndicat Mixte du Lioran
Mme Dominique DAVOUST	Représentant l'Association de Habitants du Hameau du Bec de l'Aigle
Mme Magy ROMEAS	Directrice des VVF Lioran
Mme Andrée VILLANUEVA	Représentant le Conseil Syndical de la Tour Sumène
M. Jean PIGANIOL	Représentant la Résidence Puy du Rocher et les Propriétaires du Rocher du Cerf
M. Géraud BENET	Président de l'Association des Commerçants du Lioran
M. Pascal PERRIER	Promoteur Résidence ALTURA
M. Francis BOULANGER	Président du Syndicat des copropriétaires du Rocher du Cerf
M. Jacques PALHOL	Directeur de l'Ecole du Ski français

Absents Excusés

M. et Mme MAUGENEST	Promoteur
Mrs RAYMOND Le Rond Point et / ou CHALIER Les Sagnes	Représentant les restaurateurs de la station

M. POUNAU remercie les participants d'avoir répondu à son invitation et précise que cette réunion a été organisée à la demande du Conseil Général du Cantal, dans un but d'information, d'échange et d'écoute. Il propose de passer à l'ordre du jour :

1. Principe et objet de la réunion de coordination.

Au cours de la réunion, chacun pourra s'exprimer et poser ses questions ; si les réponses ne peuvent être données sur le champ, elles seront apportées lors de la prochaine réunion. Toutes les remarques seront prises en comptes.

Le rythme des réunions sera en début de chaque saison. Par ailleurs, une réunion aura lieu à la patinoire courant janvier pour remplacer l'assemblée générale de l'office de tourisme qui vient d'être intégré à la SAEM, assemblée ou chacun pourra également participer.

2. Présentation des nouveautés pour l'hiver 2012/2013

L'ouverture de la station pour la saison d'hiver est prévue pour le samedi 22 décembre 2012, toutefois et compte tenu des conditions météo, elle pourra être anticipée au 15 et 16 décembre. Les canons ont déjà été mis en route et produisent un maximum.

Pour les nouveautés, on notera la création d'une nouvelle piste sous le téléphérique, longueur 2100 m, dénivelée : 400 m, classée rouge ; l'installation de canons à neige sur la piste de la Parallèle tant vitrine de la station que piste noire ; le changement du système de pompage des gardes qui va optimiser la pression donc la production de neige artificielle. Ces travaux d'investissements ont été financés directement par la SAEM pour un montant de 630 000 €.

De son côté le département continue d'investir sur la station pour un budget global d'environ 1 million d'euros par an, (dont plus de la moitié pour le domaine skiable) avec pour cet hiver l'acquisition d'une nouvelle chenillette de damage, le changement du transformateur central de la SAEM, et les gros travaux d'entretien sur les remontées mécaniques, comme le changement des câbles des télésièges de Masseboeuf, de Rombière.

En ce qui concerne le changement des télésièges de Masseboeuf et du Baguet dont il est question depuis plusieurs années, les capacités financières du département dans leur état actuel ne permettent pas cet investissement. Une étude est en cours pour trouver une nouvelle structure juridique et financière qui pourrait porter le projet et voir l'investissement se concrétiser pour la saison 2014.

3. Présentation – Fonctionnement des différentes structures de la station et leur financement

3.- 1. Le Syndicat Mixte du Lioran- Président M. Bernard DELCROS

M. B. DELCROS prend la parole et propose de faire l'historique du Syndicat, ce qui permettra de mieux cerner son fonctionnement actuel, qui se résume de la façon suivante :

Le Syndicat est constitué par :

- Les trois communes sur laquelle est implanté la station qui sont : Albepierre-Bredons – Laveissière – Saint Jacques des Blats ;
- Le Conseil Général du Cantal.

Lorsque le conseil général du Cantal a cédé la gestion de la station à la société privée Transmontagne il a en même temps délégué la maîtrise des investissements de la station au Syndicat Mixte du Lioran. C'est d'ailleurs dans ce cadre juridique que le chemin piéton a été réalisé. A partir de 1998, pour différentes raisons, le conseil général reprend la compétence de la maîtrise des investissements.

En 2007 la société Transmontagne dépose le bilan et la SAEM en directe reprend la gestion de la station, dans le cadre d'une DSP. A noter que durant la période Transmontagne, les déficits chroniques étaient comblés par le département qui continuait d'assurer les investissements. Il est important de noter que depuis 2007 la SAEM actuelle équilibre ses comptes et réalise des investissements.

Actuellement on distingue :

- Le Département
- La SAEM
- L'Office de Tourisme (qui vient d'être rattaché à la SAEM)
- Le Syndicat Mixte

Les compétences du Syndicat :

- ↳ L'éclairage public
- ↳ L'entretien de la voirie et des parkings
- ↳ La gestion de l'eau et de l'assainissement

Le service de l'eau a été confié à la Lyonnaise des Eaux par contrat d'affermage signé en 1993 avec échéance en 2013.

- ↳ Le déneigement de la station et de la D 67

Déneigement des parkings et voiries et aussi de la D 67, pour le compte du Conseil Général dans un souci d'efficacité.

- ↳ L'organisation des navettes

Ce sont 60 000 personnes transportées au cours de l'hiver, dont 25 000 depuis la Gare, 10 000 dans le Rocher du Cerf, 30 000 sur la station.

Les ressources du Syndicat

Elles proviennent des contributions des 4 membres précités à hauteur de :

❖ Conseil Général du Cantal :	60 %
❖ Commune de Laveissière	28 %
❖ Commune de St Jacques des Blats	10 %
❖ Commune d'Albepierre-Bredons	2 %

Pour un budget annuel de fonctionnement de 460 000 € (voté au titre de 2013)

Les difficultés actuelles du syndicat

Le budget départemental connaît des difficultés en raison des décisions de l'Etat (APA et RSA à la charge du département). Ainsi, le conseil général a été contraint de diminuer sa contribution versée au syndicat. Cela correspond à 50 000 € de moins en deux ans. De fait et en cascades ce sont également les versements des communes qui ont aussi baissé.

↳ **Le budget de l'eau :**

Il doit s'équilibrer, or les recettes sont loin de couvrir les dépenses d'assainissement compte tenu du caractère à fréquentation saisonnière de la station. La solution serait de fusionner l'eau et l'assainissement, à ce jour ce n'est juridiquement pas possible. En tout état de cause, une étude est en cours en vue de trouver la meilleure solution possible.

↳ **Le budget des navettes :**

Coût de la prestation au titre de 2012 : 60 000 €

A l'origine, le service des navettes qui ne desservait que la Gare SNCF était en totalité couvert par prélèvement sur les forfaits des remontées mécaniques. Suite à des demandes, le service a été étendu au lotissement du Rocher du Cerf.

Or la source de revenu ne suffit plus pour couvrir le service et le Syndicat a dû au titre de 2012 prélever 20 000 € de son propre budget.

Le reversement de la SAEM au titre du prélèvement sur les forfaits n'est plus suffisant (en 2011/2012 : 0.24 € par forfait soit 39 139 pour la même saison). Le coût de la navette pour le seul Rocher du Cerf est de 15 000 €.

Par ailleurs les villages vacances du secteur Font de Cère qui disposent d'une navette financée par leur propre budget (40 000 €/an), se sont manifestés pour rentrer dans le système financé par le Syndicat, au même titre que la desserte du Rocher du Cerf ou de la Gare.... demande au demeurant légitime.

A cela on rajoute la participation du syndicat au financement des placiers pour un montant de 15 000€.

Ces différents facteurs rajoutés ont contraint le Syndicat à revenir à la situation initiale : navette Gare / station, en abandonnant la desserte du Rocher du Cerf et accordant une fin de non-recevoir aux VVF.

M. DELCROS est parfaitement conscient que le service de navettes est indispensable, ne serait-ce qu'au niveau de la sécurité, mais dans l'état actuel, il est impossible qu'il soit financé en totalité par le Syndicat. Il propose donc une solution tout à fait provisoire, et mettra en place la navette dans le Rocher du Cerf pour les vacances de février 2013 exclusivement. En revanche, il précise qu'une solution de remplacement durable en gardant la gratuité du service, doit être trouvée pour l'hiver 2013/2014.

M. BARTHELEMY rajoute que le département investit tous les ans au Lioran et qu'il continuera son programme d'actions, toutefois son développement est l'affaire de tous.

Un débat s'installe dans l'assemblée, il est indispensable de trouver un nouveau mode de financement. Des formules sont évoquées : Participation des propriétaires ? Augmentation de la pression fiscale ? Nouvelle répartition des fonds du syndicat ? Chacun s'accordant à penser que la solution doit être trouvée afin de rester compétitif par rapport aux autres stations, dont celles du massif central.

Dans cette optique, il semble indispensable de réaliser avant tout un état des lieux qui définira un business plan et les priorités d'actions.

Pour clôturer le chapitre des navettes, il est décidé de consacrer des réunions spécifiques au sujet, et ce dès le printemps afin d'être opérationnel pour l'hiver prochain.

M. DELCROS affirme qu'il soutiendra le projet et sera à disposition pour œuvrer en ce sens.

Pris par d'autres obligations il remercie l'assemblée et quitte la séance.

3.- 2. La mairie de Laveissière

Mme VIGUES, Maire, prend la parole et précise tout d'abord qu'elle est responsable de la sécurité sur sa commune et qu'elle devra donc engager des dépenses conséquentes pour la sécurisation de l'immeuble Grand Phoenix.

Elle donne ensuite un aperçu du budget de la commune, notamment en ce qui concerne les contributions et participations pour la station.

Les chiffres communiqués sont ceux qui correspondent à la saison d'hiver 2011/2012 :

ARTICLE	MONTANT
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)	411
Association Nationale des Maires de stations	12 620
Permanence de soins : présence du SAMU à la station	
Total 48 909 Participation Laveissière	17 460
Participation au Syndicat Mixte	136 136
Participation au domaine nordique	13 730
Participation à l'Office de Tourisme	6 000
Reversement à la communauté de communes pris sur la taxe professionnelle	
	52 000
Participation au fonctionnement de la halte-garderie	
Total 9 562 Participation Laveissière	6 693
Participation à la navette des villages à la station	13 920
Participation au financement des placiers sur parkings	
Total 13 641 Participation Laveissière	5 119
Repas des médecins + placiers	1 787
Subventions au club	
Ski club	800
Hockey Club	800
Lioran Ski Alpinisme	630
Association des commerçants	230
TOTAL	268 336
Non pris en compte : 65 0000 recapitalisation SAEM	
Prévisionnel aménagement route du Rocher du Cerf : 30 480	

En ce qui concerne les recettes des impôts, elles sont de (pour l'ensemble de la commune, il n'est pas possible d'avoir les chiffres qui ne concerne que la station)

Recettes sur Impôts : 297 000 €

Taxe d'Habitation : 135 000 €

Foncier bâti : 134 000 €

Foncier non bâti : 28 000 €

Taxe sur les remontées mécaniques : 90 000 €

La taxe professionnelle est partagée entre la commune et la communauté de communes.

La taxe de séjour (environ 60 000 € pour les 13 communes du pays de Murat) est versée en totalité à la communauté de communes qui la reverse à l'office de tourisme.

Chacun prend acte de ses informations.

Mme le Maire remercie l'assemblée.

3 – 3 L'Office de Tourisme

M. POUNAU informe que les services de l'office de tourisme viennent d'être intégrés à la SAEM. Cette nouvelle organisation permettra à la station de conserver et d'affirmer sa place au sein du tourisme départemental.

Son financement reste le même avec les mêmes acteurs que sont les communautés de communes, le Conseil Général et les adhérents qui deviennent des partenaires privés.

Une assemblée générale aura lieu courant Janvier, chacun est invité à y participer pour s'exprimer et obtenir réponse à chaque question.

3 – 4 Lioran Animation

M. POUNAU présente cette association nouvellement créée et qui a déjà participé aux festivités au cours de l'été.

M. Olivier GENIN secrétaire précise que l'association a été mise en place dans le but principal d'animer la station été/hiver. Elle est composée de personnes bénévoles, il n'a pas été demandée de participation financière afin d'éliminer tout conflit d'intérêt, de même les commerçants ne sont pas partie prenante dans cette structure.

A ce jour il est prévu des animations pour Noël, une compétition de free-ride, un concert et fanfares, etc.....

Chacun encourage ces initiatives.

A l'issue de ces informations, M. POUNAU propose un tour de table afin que chacun puisse poser ces questions ou exprimer ses vœux

On retiendra les demandes suivantes :

- Déplacement des places « handicapé » du P1 au-devant de la tour
- Aménagement d'une salle hors sacs
- Entretien du chemin bois
- Réinstallation de jeux gratuits l'été
- Création d'une aire de chainage après le Rond Point en montant
- Voir les sapins qui menacent de tomber sur la piste du Rocher du Cerf
- Revoir la signalétique d'entrée station
- Développer et créer d'autres WC et toilettes
- Organiser des marchés de pays
- Tarification spéciale des 3 communes étendue aux communautés de communes
- Régler rapidement le problème de la navette du Rocher du Cerf.

Et les interventions de chacun :

M. BARTHELEMY confirme qu'Oxygène Challenge s'est retiré du département pour s'engager sur une autre région. Il assure que le Conseil Général souhaite rester sur le Lioran qui reste une formidable réalisation départementale ;

M. PIGANIOL se félicite de l'état d'esprit trouvé dans cette réunion où chacun s'accorde à penser globalement, à réfléchir sérieusement pour l'avenir et à trouver des solutions tenant compte des contraintes.

M. BENET pense qu'il convient effectivement de définir des missions prioritaires pour un proche avenir.

M. PERRIER qui souligne qu'il a eu une réelle volonté d'investir au Lioran et qu'il reste optimiste. Il pense que des solutions sont envisageables et doivent être recherchés peut être en relevant la pression fiscale de la commune, les tarifs des remontées mécaniques ? ; le niveau de la station et les prestations qu'elle propose le permettent.

M. BOULANGER remercie les collectivités du maintien de la navette durant les vacances de Février et souhaite participer à la recherche de solutions pour l'hiver prochain.

M. PALHOL rejoint les propos de chacun, il faut conserver les prestations offertes à la clientèle familiale qui nous est fidèle ; il faut aussi maintenir les clients des grosses stations qui se rabattent dans les stations de moyenne montagne, pour y parvenir le rapport qualité / prix sera un facteur important.

M. CAMPS réitère sa demande de réaliser rapidement un business plan qui permettra à la station d'aller de l'avant de façon constructive.

M. PERREVAL apporte quelques informations sur le Ski Club qui fonctionne bien avec un rôle de formateur auprès des jeunes locaux. Il signale qu'avec un groupe de travail il a proposé la refonte des bâtiments d'accueil de la station avec intégration d'une salle hors sacs. Le projet n'est pas abandonné, pour voir le jour il faudra définir son portage et son financement. Par ailleurs il souhaiterait que le parking P2 soit ouvert au grand public et non réservé aux cars qui devraient disposer d'une aire de dépose.

M. LE MINH TRIET rejoint les propos précédents de M. Barthélémy et assure l'engagement du Conseil Général pour la continuité de l'évolution de la station.

Mme VIGUES remercie vivement M. POUNAU d'avoir organisé cette réunion. Elle réaffirme son attachement à la station et sa volonté de participer à son développement.

M. POUNAU à son tour remercie l'assistance, il fixe un prochain rendez-vous au printemps, ce sera l'occasion de mettre en place un schéma de travail avec l'implication de tous et avec pour objectif de donner un nouvel élan pour la station.

La séance est levée à 13 H.

LE DIRECTEUR DE LA SAEM
Hervé POUNAU